

Paris, le 2 février 2005

Réalisations 2004 et perspectives 2005 Passage aux nouvelles normes IFRS

Sans attendre la publication de ses comptes 2004 qui seront arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 février 2005, le Groupe est en mesure de communiquer sur ses réalisations 2004 et ses perspectives pour l'année 2005, et de faire le point sur son adaptation aux nouvelles normes IFRS.

REALISATIONS 2004

Prises de commandes

Comme prévu, le rythme des prises de commandes s'est fortement accéléré en fin d'année. Alors que les prises de commandes représentaient 2,7 milliards d'euros au cours des trois premiers trimestres de 2004, elles se sont élevées à environ 2,3 milliards d'euros pour le seul dernier trimestre, portant le total annuel à environ 5,0 milliards d'euros, ainsi réparti :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| ▪ Offshore : | 2,4 milliards d'euros |
| ▪ Onshore/Downstream : | 2,4 milliards d'euros |
| ▪ Industries : | 0,2 milliards d'euros |

Chiffre d'affaires et résultats

Le Groupe s'était fixé au début 2004 des objectifs de croissance forte pour l'exercice 2004 : + 9 % pour le chiffre d'affaires, + 13 % pour le résultat opérationnel et + 35 % pour le résultat net (avant amortissement des écarts d'acquisition et hors éléments exceptionnels). Même si les chiffres définitifs du dernier trimestre 2004 ne sont pas encore arrêtés, il semble établi aujourd'hui que ces objectifs devraient être atteints, et ceci en dépit de la dépréciation du dollar contre euro et de la hausse significative des coûts des matières premières, des équipements et des transports maritimes.

Le Groupe avait également indiqué qu'il visait un ratio de dette nette sur fonds propres ("gearing") inférieur à 20 % en fin d'année 2004. Nous devrions être en avance sur cet objectif, avec un gearing inférieur à 10% et ce après le paiement d'un acompte sur dividende au mois de décembre.

PERSPECTIVES 2005

Pour notre industrie l'année 2005 commence sous un jour favorable. La conjoncture pétrolière et gazière dans le monde est porteuse d'une croissance marquée des investissements destinés à augmenter la production d'hydrocarbures, ainsi que leur transformation en produits pétroliers et pétrochimiques. Toutefois, deux points d'incertitude demeurent : les parités monétaires et l'évolution des prix des matières premières.

Prises de commandes

Venant après les retards constatés en 2004 dans l'attribution de plusieurs contrats importants, 2005 devrait être une année de rebond, notamment pour les installations de production en mer profonde, les unités de traitement de gaz, et les usines d'hydrogène, d'éthanol et de pétrochimie. Le Groupe est confiant dans sa capacité à accroître son carnet de commandes en 2005 sur un marché où les projets seront plus nombreux que dans le passé.

Chiffre d'affaires et résultats

Pour l'établissement de son budget 2005, le Groupe a retenu un taux de change euro/dollar de 1,35 (contre 1,20 retenu pour le budget 2004, et 1,24 taux moyen de l'exercice 2004) et a fait l'hypothèse d'une relative stabilité des cours des matières premières.

Au 1er janvier 2005, le backlog du Groupe (part restant à exécuter des contrats en vigueur) devrait s'établir à environ 6,8 milliards d'euros, proche du niveau atteint un an plus tôt (7,2 milliards d'euros), corrigé des variations de change et de périmètre.

Une fraction importante de ce backlog provient des contrats mis en vigueur dans les tous derniers mois de 2004, dont la contribution au chiffre d'affaires devrait être limitée en 2005 et dont les marges reconnues à l'avancement ne deviendraient significatives qu'à partir de 2006. On peut estimer dans ces conditions que le chiffre d'affaires de 2005 devrait se situer entre 4,8 et 4,9 milliards d'euros et que la progression du taux moyen de marge opérationnelle devrait, toutes choses égales, se poursuivre en 2005.

Le Groupe entend poursuivre l'amélioration amorcée en 2004 de la gestion de sa charge fiscale et maintenir sa dette nette à moins de 20 % de ses fonds propres

Sur ces bases, et en dépit de la baisse attendue de son chiffre d'affaires, le Groupe se fixe pour objectif un résultat net au moins égal à celui attendu pour 2004 (hors amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels).

Les résultats du second semestre 2005 devraient être sensiblement meilleurs que ceux du premier semestre, compte tenu de l'impact des facteurs saisonniers sur les activités Offshore et du rythme d'avancement des contrats en cours d'exécution.

Ces prévisions ont été établies en conformité avec les principes comptables français (« French GAAP »)

PASSAGE AUX IFRS

Technip s'est préparé depuis le début de l'année 2003 au passage aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards), entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2005. Ces nouvelles normes auront un impact sur le bilan et le compte de résultat consolidé du Groupe mais n'affecteront pas son cash flow. Elles vont également introduire des différences avec les comptes historiques publiés.

Les principaux impacts des IFRS sur les comptes du groupe seront les suivants :

Bilan consolidé

Capitaux propres d'ouverture

Les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2004, établis en application des nouvelles normes comptables, devraient s'élever à 1 904 millions d'euros, en légère baisse par rapport aux 1 938 millions d'euros publiés selon les principes comptables français. Cette réduction nette est due à certains retraitements qui concernent l'évaluation des actifs immobilisés, les dépenses de mise en cale sèche des navires, le contrat de location de la Tour Technip à Paris, les charges à répartir, ainsi que la comptabilisation des contrats en cours. Le détail en est donné dans la présentation en annexe du communiqué.

Au 1er janvier 2005, les capitaux propres feront l'objet d'ajustements additionnels en application des normes 32 et 39 relatives aux instruments financiers, portant notamment sur le nouveau mode de comptabilisation des obligations convertibles émises par le groupe, dont l'explication détaillée est fournie ci-dessus.

Actifs incorporels (les écarts d'acquisition)

Les écarts d'acquisition cessent d'être amortis à compter du 1er janvier 2004. Le test de valeur (« impairment test ») qui est réalisé au moins une fois par an sera maintenu.

Actifs immobilisés

Les dépenses relatives à la mise en cale sèche des navires ne seront plus passées en charges mais seront immobilisées et amorties.

Obligations convertibles

Le montant de la dette inhérente aux obligations convertibles émises par le Groupe sera réduit en application des normes IFRS dans la mesure où une partie du montant nominal de l'émission (environ 35 millions d'euros au 1^{er} janvier 2005) correspondant à sa composante optionnelle, est assimilée à des fonds propres et viendra donc augmenter les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2005. Il en résultera une réduction du ratio d'endettement net consolidé rapporté aux capitaux propres (gearing ratio).

La taille et la présentation du bilan consolidé

Le montant total du bilan consolidé devrait diminuer d'environ 50 % car le poste «Contrats à long terme» qui figure à l'actif viendra, contrat par contrat, en déduction des «Paiements progressifs sur contrats» inscrits au passif.

Compte de résultat consolidé

Présentation

- Les frais généraux et administratifs ne sont plus inclus dans le coût des ventes mais figurent sur une ligne distincte. En conséquence, la marge reconnue à l'avancement sur les contrats en cours sera la marge brute (et non plus la marge opérationnelle reconnue actuellement en application des normes comptables françaises). La structure du nouveau compte de résultat est détaillée dans la présentation en annexe.
- Les charges d'amortissement de l'actif immobilisé, n'apparaissent plus sur une ligne distincte mais sont réparties entre le coût des ventes, les frais commerciaux, généraux et administratifs ainsi que les frais de recherche et de développement. En conséquence le solde intermédiaire, « excédent brut d'exploitation » (EBITDA en anglais) disparaît du compte de résultat.

Modification du résultat

▪ Amortissement

La réévaluation des actifs immobilisés devrait se traduire par une hausse de la charge annuelle d'amortissement estimée à environ 13 millions d'euros pour 2005 qui devrait être plus que compensée par la capitalisation des charges de mise en cale sèche (environ 15 millions d'euros estimés pour 2005).

▪ Résultat financier

Le nouveau traitement comptable des obligations convertibles va entraîner une charge complémentaire (sans incidence en trésorerie) d'environ 17 millions d'euros en 2005 et d'environ 18 millions d'euros en 2006 en raison de l'augmentation du taux d'intérêt appliqué pour le calcul des frais financiers sur le montant de la dette (6,2 % au lieu de 3,5 % actuellement).

▪ Amortissement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition n'étant plus amortis en application des nouvelles normes comptables, le résultat net consolidé de Technip devrait augmenter mécaniquement d'environ 117 millions d'euros correspondant à la charge annuelle estimée pour 2004 au titre de l'amortissement des écarts d'acquisition. Le test de valeur de ces immobilisations incorporelles continuera à être réalisé au moins une fois par an.

Informations sectorielles

En application des normes IFRS, le groupe publiera le compte de résultat ainsi que le bilan de chacun de ses secteurs d'activité opérationnelle : Construction sous-marine (« SURF »), Plates formes offshore, Onshore/Downstream et Industries.

A compter du 1er janvier 2005, il sera créé un nouveau segment comprenant les activités « Corporate » du groupe : la société mère, Engineering Ré (Société captive de réassurance), TPnet/epc (filiale qui porte les activités de « Global Procurement ») et Technip Eurocash (Centrale de Trésorerie du groupe). Ce segment Corporate établira son compte de résultat et son bilan.

◦

En conclusion, l'application aux comptes du Groupe des nouvelles normes comptables devrait entraîner :

- une réduction d'environ 2 % des fonds propres au 1^{er} janvier 2004,
- une contraction de l'ordre de 50% du bilan,
- une hausse nette de l'ordre de 100 millions d'euros du résultat net consolidé 2005.

Cette révision n'intègre pas les conséquences de l'entrée en vigueur des normes IAS 32 et 39 sur les instruments financiers (à l'exception du nouveau traitement comptable des obligations convertibles décrit ci-dessus), ni l'impact de rachats complémentaires suivis d'annulation d'obligations convertibles, d'attribution d'options de souscription ou d'actions gratuites à des salariés du groupe, ni des révisions annuelles du montant des provisions à constituer au titre des engagements sociaux en application de la norme IAS 19 qui ne peuvent être estimés aujourd'hui.

Ce communiqué de presse fournit une appréciation de l'impact des IFRS sur les comptes de Technip, compte tenu des éléments d'information disponibles à ce jour. Les chiffres et informations présentés n'ont pas encore été audités et pourront faire l'objet de modifications ultérieures.

On trouvera dans la présentation annexée des détails supplémentaires concernant les impacts des IFRS.

Avec un effectif de 19 000 personnes, Technip se classe parmi les 5 leaders mondiaux de l'ingénierie, de la construction et des services dans les domaines du pétrole, du gaz et de la pétrochimie. Le Groupe a son siège social à Paris. Il est coté à Paris et à New York. Les principaux centres d'ingénierie de Technip sont situés en France, Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Norvège, Finlande, Pays-Bas, Etats-Unis, Brésil, Abu-Dhabi, Chine, Inde, Malaisie et Australie. Le Groupe possède des installations industrielles et de construction de premier plan en France, Brésil, Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Finlande et Angola, ainsi qu'une flotte de navires de construction offshore de classe internationale.

◦◦◦

Relations Publiques

Laurence Bricq

Tél. +33 (0) 1 47 78 26 37
E-mail : lbricq@technip.com

Marina Toncelli

Tél. +33 (0) 1 47 78 66 69
E-mail : mtoncelli@technip.com

Relations Analystes et Investisseurs

G. Christopher Welton

Tél. +33 (0) 1 47 78 66 74
E-mail : cwelton@technip.com

David-Alexandre Guez

Tél. +33 (0) 1 47 78 27 85
E-mail : daguez@technip.com

Xavier d'Ouince

Tel. +33 (0) 1 47 78 25 75
E-mail: xdouince@technip.com

Site internet :

www.technip.com

◦◦◦

L'action Technip est cotée sur les marchés suivants :

TKP
LISTED
NYSE


ISIN
FR0000131708

International Financial Reporting Standards (IFRS)

Mise en place et Impacts

2 février 2005



QUE SONT LES IFRS?

- Les IFRS ont été élaborées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en vue de :
 - Harmoniser les différents systèmes comptables internationaux
 - Répondre aux besoins des actionnaires et du public au sens large, en termes d'informations financières, de performances et de cash flow
- Date d'application : 1er janvier 2005
- L'objectif de cette présentation est de décrire les principaux impacts de l'application des normes IFRS sur les comptes consolidés de Technip, compte tenu des éléments d'information disponibles à ce jour. Les chiffres et informations présentés n'ont pas encore été audités et pourront faire l'objet de modifications ultérieures.

- Technip s'est préparé aux IFRS depuis début 2003 en créant un groupe de travail dédié:
 - Dont la mission a consisté en l'analyse des impacts liés au passage aux IFRS, en étroite collaboration avec les auditeurs externes
 - Sous l'autorité du directeur financier du groupe, mais aussi du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration lors de réunions trimestrielles
- Les principales étapes du passage aux IFRS furent les suivantes:
 - Identification et analyse des principales normes
 - Validation des options comptables
 - Modification des procédures comptables internes
 - Modification des systèmes comptables et de reporting
 - Formation des services comptables

IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES AU 1^{er} JANVIER 2004

IMPACT DES IFRS SUR LES CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE

AU 1er JANVIER 2004

En millions d'€

Capitaux propres (normes françaises) au 31 décembre 2003	1 938,0
Contrats de construction (IAS 11)	(13,5)
Immobilisations corporelles (IAS 16 & 37) ➤ Dotations aux amortissements	25,3
➤ Capitalisation des coûts de mise en cale sèche	18,2
➤ Révision des durées d'utilités de la flotte	(16,3)
Contrat de location de la Tour Technip (IAS 17)	(20,3)
Engagements sociaux (IAS 19)	(39,7)
Annulation des charges à répartir (IAS 1)	(4,9)
Impôt différé actif	16,8
Capitaux propres d'ouverture (IFRS) au 1er janvier 2004	1 903,6

PRESENTATION DES PRINCIPALES NORMES AYANT UN IMPACT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE TECHNIP

PAIEMENTS EN ACTIONS (IFRS 2)

Objet	Traitement IFRS	Traitement Normes Françaises	Impacts futurs
Plan de stock-option et paiements en action	<ul style="list-style-type: none">La charge liée aux levées d'options est constatée dès la date d'attribution des options et étalée sur la durée d'exercice des options (options d'achat ou de souscription)	<ul style="list-style-type: none">La charge liée aux levées d'options d'achat est constatée à la date d'exercice des options	<u>Compte de résultat:</u> impact à évaluer et à passer en charge à la date d'attribution

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES (IFRS 3)

Objet	Traitement IFRS	Traitement Normes Françaises	Impacts futurs
Survaleurs constatées dans les comptes de Technip (Goodwill)	<ul style="list-style-type: none"> ● Les survaleurs ne sont plus amorties ● Réalisation annuelle de tests de dépréciation (« impairment test ») 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les survaleurs font l'objet d'un amortissement linéaire ● Réalisation annuelle de tests de dépréciation (« impairment test ») 	<p><u>Compte de résultat:</u> Augmentation du résultat net d'environ 117 millions d'euros par an</p> <p><u>Bilan:</u> Le montant des survaleurs ne diminuera plus (sauf dépréciation exceptionnelle)</p>

CONTRATS DE CONSTRUCTION (IAS 11 & 37)

Objet	Traitements IFRS	Traitements Normes Françaises	Impacts futurs
Contrats de construction à long terme	<ul style="list-style-type: none"> ● Au bilan: les postes de “Contrats à long terme” et “Paiements progressifs sur contrats” sont compensés contrat par contrat, le solde apparaît sur une seule ligne ● La marge reconnue est calculée sur la base de la marge brute ● Les frais généraux et administratifs sont constatés en résultat lors de leur survenance ● Les coûts de proposition sont activés lorsque le contrat a de grandes chances d'être remporté ● Les provisions pour pertes sur contrat seront toujours évaluées avec prudence 	<ul style="list-style-type: none"> ● Au bilan: Les postes de “Contrats à long terme” et “Paiements progressifs sur contrats” apparaissent à l'actif et au passif ● La marge reconnue est calculée sur la base de la marge opérationnelle après frais généraux et administratifs ● Les frais généraux et administratifs sont inclus dans le coût des contrats ● Les coûts de proposition sont activés et dépréciés si nécessaire en fonction de la probabilité d'échec ● Les provisions pour pertes sur contrat sont calculées sur la base de la marge opérationnelle négative 	<p><u>Bilan :</u> réduction d'environ 50% du total</p> <p><u>Compte de résultat:</u> Impact à estimer après clôture de l'exercice 2004</p>

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (IAS 16, 36 & 37)

Objet	Traitement IFRS	Traitement Normes Françaises	Impacts futurs
Flotte de navires de construction et usines	<ul style="list-style-type: none"> ● Valorisation et amortissement sur la durée de vie estimée jusqu'à l'obtention de la valeur résiduelle préalablement fixée ● Les dépenses de mise en cale sèche sont immobilisées et amorties sur une durée moyenne entre deux inspections ● Les dotations aux amortissements sont réparties entre le coût des ventes, les frais généraux et administratifs et les coûts de recherche et développement ● Les actifs font annuellement l'objet de tests de dépréciation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Valorisation et amortissement sur une durée fixe ● Les dépenses de mise en cale sèche font l'objet d'une provision pour risques et charges ● Les dotations aux amortissements figurent sur une seule ligne au compte de résultat ● Les actifs sont valorisés au coût historique. Des tests de dépréciation sont réalisés si nécessaire 	<p><u>Compte de résultat 2005:</u> Augmentation de la dotation aux amortissements d'environ 13 millions d'euros qui devrait être compensée par l'absence des dotations aux provisions pour mise en cale sèche estimée à environ 15 millions d'euros</p> <p><u>Bilan 2005:</u> Augmentation de la valeur des immobilisations corporelles en raison de la révision des durées de vie et de l'activation des coûts de mise en cale sèche</p>

CONTRATS DE LOCATION (IAS 17)

Objet	Traitement IFRS	Traitement Normes Françaises	Impacts futurs
Nouveau siège social de Technip, faisant l'objet d'un contrat de location: Technip a obtenu une année de franchise de loyer pour couvrir ses frais d'aménagement et d'installation	 Les loyers des 11 années restantes doivent être étalés sur 12 ans (durée totale du bail)	 Pas de coût la première année, puis les loyers sont enregistrés en charges au fur et à mesure de leur facturation (11 ans)	<u>Compte de résultat 2005:</u> non significatif

ENGAGEMENTS SOCIAUX (IAS 19)

Objet	Traitement IFRS	Traitement Normes Françaises	Impacts futurs
Engage-ments sociaux	<ul style="list-style-type: none">● Les méthodes d'évaluation des engagements de retraite ainsi que les hypothèses retenues sont harmonisées dans le Groupe● Tous les engagements sociaux sont évalués	<ul style="list-style-type: none">● Les méthodes d'évaluation des engagements de retraite ainsi que les hypothèses retenues sont conformes aux pratiques locales dans chaque pays	<u>Compte de résultat:</u> Dépendra de l'évaluation annuelle des engagements sociaux

INSTRUMENTS COMPOSES - OCEANE (IAS 32)

Les faits	Traitement IFRS	Traitement Fr. GAAP	Impacts futurs
Technip a émis une OCEANE en 2002 (5 ans), remboursée ou convertie le 1er janvier 2007 (application au 1er janvier 2005)	<ul style="list-style-type: none"> ● L'OCEANE, la prime de remboursement et les frais d'émission sont comptabilisés séparément en une composante dette et une composante capitaux propres ● Pour la composante dette, la charge financière est calculée à partir d'un taux de marché existant à la date d'émission (6,2%) 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'OCEANE est comptabilisée intégralement en dette ● Les charges financières relatives à l'OCEANE sont (taux de rendement actuariel 3,5%) : <ul style="list-style-type: none"> ➔ Coupon de 1% ➔ Amortissement de la prime de remboursement ➔ Amortissement des frais d'émission 	<p><u>Compte de résultat:</u> charge financière supplémentaire d'environ 17 millions d'euros en 2005 et d'environ 18 millions d'euros en 2006</p> <p><u>Bilan:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Au premier janvier 2005 : diminution de la dette d'environ 35 millions d'euros et augmentation des capitaux propres pour le même montant ● Amélioration du ratio d'endettement

INSTRUMENTS FINANCIERS (IAS 32, 39 & 21)

Objet	Traitement IFRS	Traitement Normes Françaises	Impacts futurs
Transac-tions en devises sur contrats (application au 1er janvier 2005)	<ul style="list-style-type: none"> ● Les transactions en devises sur contrats sont enregistrées au cours du jour ● Les créances et dettes en devises sont réévalués au taux de clôture. Les écarts de change sont constatés en résultat ● Les instruments financiers sont évalués au taux de clôture lors de chaque arrêté comptable. Selon l'efficacité de la couverture, les variations de change sont enregistrées en résultat ou en capitaux propres 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les transactions en devises sur contrats sont constatées au taux contrat (taux calculé sur la base de l'instrument financier de couverture) 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'impact de la première application des IAS 32/39 est en cours d'évaluation ● Première application au Q1 2005

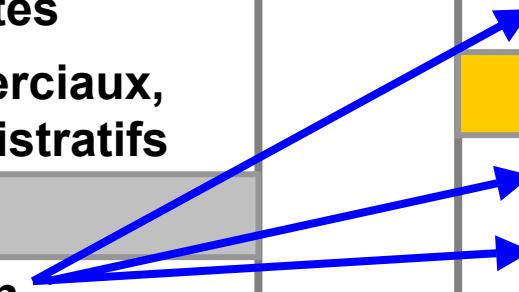
COMPARAISON DES COMPTES DE RESULTAT

FRENCH GAAP

Chiffre d'affaires
Coût des ventes
R&D, Frais commerciaux, généraux & administratifs
EBITDA
Dépréciation
EBITA
Résultat financier
Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt
Sociétés mises en équivalence
Impôt
Intérêts minoritaires
Amortissement des survaleurs
Résultat Net

IFRS

Chiffre d'affaires
Coût des ventes
Résultat d'exploitation
R&D et redevances
Frais com, gén & admin
Autres coûts
Résultat opérationnel = EBIT
Résultat financier
Résultat avant impôt
Sociétés mises en équivalence
Impôt
Intérêts minoritaires
Cession et abandon d'activités
Résultat Net



CALENDRIER IFRS 2005

24 février 2005	Résultats annuels 2004	 French GAAP uniquement
Fin mars 2005	Rapport annuel 2004	 French GAAP  Comparatif IFRS 2004 selon (IFRS 1)
19 mai 2005	Résultats du Q1 2005	 IFRS uniquement  Comparatif 1Q04 (IFRS) et 1Q05  Application IAS 32 & 39  Information partielle sur le bilan  Perspectives annuelles retraitées en IFRS
28 juillet 2005	Résultats du H1 2005	 IFRS uniquement  Comparatif 1H04 (IFRS) et 1H05  Bilan du premier semestre
17 novembre 2005	Résultats du Q3 2005	 IFRS uniquement  Comparatif 9M04 (IFRS) et 9M05  Bilan au 30 septembre 2005

GLOSSAIRE

● EBIT	Earning Before Interest Tax
● EBITA	Earning Before Interest Tax and Amortization
● EBITDA	Earning Before Interest Tax Depreciation and Amortization
● French GAAP	French Generally Accepted Accounting Principles
● IAS	International Accounting Standards
● IASB	International Accounting Standards Board
● IFRS	International Financial Reporting Standards

**Pour plus d'information,
Veuillez contacter:**

RELATIONS INVESTEURS



G. Christopher Welton

Tel. +33 (0) 1 47 48 66 74

e-mail: cwelton@technip.com



David-Alexandre Guez

Tel. +33 (0) 1 47 78 27 85

e-mail: daguez@technip.com



Xavier d'Ouince

Tel. +33 (0) 1 47 78 25 75

e-mail: xdouince@technip.com